AR Prefecture
024-200040400-20230926-2023_165-DE
Reçu le 05/10/2023



Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

**Délibération du Conseil Communautaire**
**********

Le 26 septembre 2023, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à la salle Polyvalente du restaurant du Grand Etang de la Jemaye sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 19 septembre 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

| | | |
|---|---|---|
| Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire | 58 | |
| Titulaires présents | 37 | Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat – Francis Lafaye – Géry Denis – Gilles Mercier – Dominique Caillou – Romain Perruchaud – Philippe Chotard – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël de Luca – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Joëlle Saint Martin -Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion |
| Suppléants présents | 3 | Bruno Beuque pour la commune de Bouteilles Saint Sébastien<br>Christiane Armandie pour la commune de Cherval<br>Jacques Foulon pour la commune de Grand-Brassac |
| Titulaires absents | 21 | Jean-Pierre Prigul – Christine Berthé – Lisa Boyer – Jean-Pierre Prunier – Michel Desmoulin – Philippe Boismoreau – Joël Constant -Ludovic Gillaizeau – Clément Lemercier – Nicolas Platon – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent -Catherine Esculier – Bernard Saint Martin – Christophe Rossard – Gérard Caignard – Jean-Claude Arnaud -Julie Bordet – Denis Ferrand – Edwige Badel |
| Procurations | 11 | Jean-Pierre Prigul à Allain Tricoire<br>Lisa Boyer à Bernadette Bazinet<br>Michel Desmoulin à Murielle Cassier<br>Joël Constant à Bruno Limerat<br>Ludovic Gillaizeau à Brigitte Pourtier<br>Nicolas Platon à Dominique Caillou<br>Catherine Bezac-Gonthier à Jean-Marcel Beau<br>Laurent Casanave à Romain Perruchaud<br>Christophe Rossard à Yves Mahaud<br>Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet<br>Julie Bordet à Pierre Janaillac |

AR Prefecture

024-200040400-20230926-2023_165-DE
Reçu le 05/10/2023



**DELIBERATION N° 2023 / 165 : (Code Nomenclature /7.10)**
**DATE : 26 SEPTEMBRE 2023**
**RAPPORTEUR : Monique Boineau-Serrano**
**OBJET : Autorisation donnée au Président de signer avec la CAF de la Dordogne le renouvellement de la Convention Territoire Globale (CTG)**

Le contrat Enfance Jeunesse permettant le soutien financier de la caisse d'allocations familiales (CAF) aux acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse et la Convention Territoire Globale (CTG) ont pris fin en décembre 2021, suite aux intempéries un avenant avait été signé pour l'année 2022 pour maintenir ce soutien.

Le nouveau dispositif CTG se met en place depuis le 1er janvier 2023. Il vise à :

- Permettre le transfert des actions éligibles alors financées au titre du contrat enfance jeunesse (CEJ) en bonus de territoire ;

- Répondre par de nouvelles actions à des besoins repérés sur le territoire de la Communauté de Communes ;

La démarche de travail globale sur le territoire a été engagée en début d'année avec les services de la CAF, les communes, les habitants et les partenaires pour définir le schéma de développement fixant les grandes lignes pour les années à venir.

La Convention Territoriale Globale, signée pour une période de 5 ans du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2026 fera l'objet d'une évaluation annuelle par un comité de pilotage composé des élus et des services de la CAF.
Le conseil communautaire à l'unanimité d'autorise le président à signer la Convention Territoriale Globale.

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :
**Votes pour** : 51
**Votes contre** :0
**Abstentions** : 0

**Le secrétaire de séance du 26 septembre 2023**
**Yves Mahaud**

**Le Président de la Communauté**
**de Communes du Périgord Ribéracois**
**Didier Bazinet**

Publié le 06/10/2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD RIBÉRACOIS
B.P. 10
Rue Coubau
24600 RIBÉRAC